

Cherche professeur qui souhaiterait travailler la compétence « écrire » en cherchant à améliorer l'efficacité de la phase de relecture-réécriture.

Angélique Tahtsidis - [angeliquetahtsidis@hotmail.com](mailto:angeliquetahtsidis@hotmail.com)

## Décret Paysage - 2<sup>e</sup> année Sort-on du brouillard ?



Pascale BONNET, directrice de la section du régendat, répond à quelques questions à propos du **décret Paysage** qui entre dans sa deuxième année.

***Deuxième année du décret Paysage... Après sa mise en œuvre en 1<sup>re</sup> année en septembre dernier, peut-on déjà tirer quelques conclusions ? Les objectifs poursuivis sont-ils atteints, la plus-value attendue est-elle présente ?***

*Il est à mon sens trop tôt pour tirer des conclusions définitives. Nous n'avons encore cheminé qu'une seule année dans ce nouveau paysage ; nous ne pourrons juger de sa pertinence que quand une génération d'étudiants l'aura parcouru entièrement et que nous pourrons observer leur entrée dans la pratique du métier. Je vous livre donc des impressions qu'il faudra confirmer...*

*Le premier objectif poursuivi par la réforme, dont je vous parlais l'an dernier<sup>1</sup>, était l'idée d'offrir aux étudiants, au terme de leur première année d'études déjà, la possibilité de se construire un projet de formation propre, un parcours personnalisé qui leur permette de développer des talents propres et d'avoir au terme de leurs études un profil « à soi », avec les compétences attendues de tous les enseignants, mais aussi des compétences personnelles, une coloration unique qui serait une richesse supplémentaire dans les communautés éducatives.*

*Ce que je constate à l'entame de cette deuxième année, c'est que les étudiants qui ont un programme personnalisé sont ceux qui n'ont pas validé l'entièreté du programme du BLOC 1. S'ils ont été admis en 2<sup>e</sup> année, ils doivent encore valider quelques UE (Unités d'Enseignement) du BLOC 1 et n'ont pas nécessairement accès à toutes les UE du BLOC 2. S'ils redoublent le BLOC 1, dans le meilleur des cas, ils peuvent déjà tenter de valider quelques UE du BLOC 2. Les autres, les « plus forts », suivent tous la même route. Personne ne sort donc encore des sentiers tracés, mais chacun peut un peu plus qu'avant avoir son rythme. Il faudra attendre l'implémentation du*

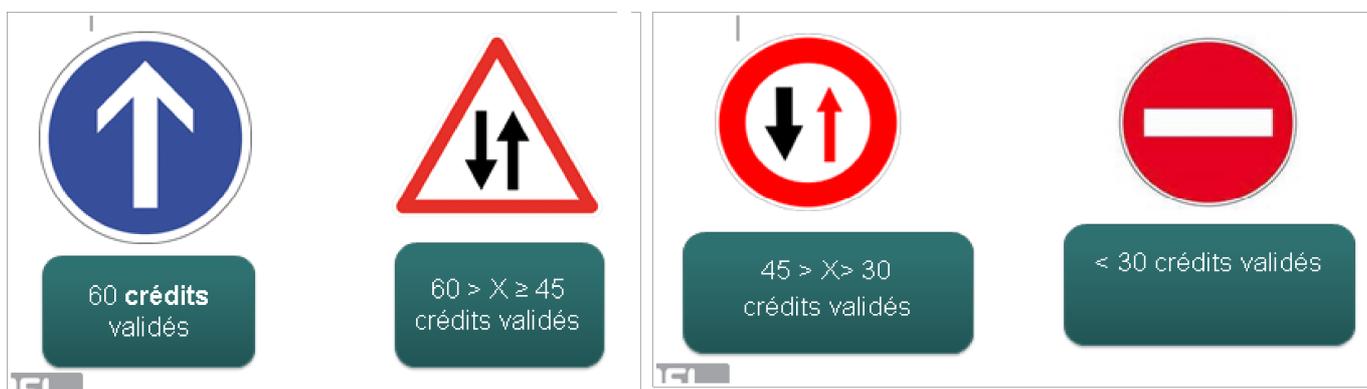
1 N° 70 – Septembre 2014

nouveau BLOC 3 pour pouvoir profiter de nouvelles opportunités, de modules optionnels qui amèneront une touche plus personnelle à la formation de chacun.

Dans le même sens, une des plus-values du nouveau paysage devrait être une augmentation de la mobilité des étudiants, leur permettant d'aller chercher des crédits « originaux » dans d'autres institutions. Mais l'exigence (intéressante) d'intégrer les apprentissages couplée à la liberté qui a été laissée aux équipes de penser cette intégration en tenant compte de la spécificité de leur option et en donnant suffisamment libre cours à leur créativité pédagogique rend les choses difficiles. Pour construire le programme des étudiants admis en BLOC 2, qui nous viennent d'ailleurs sans avoir validé le programme complet du BLOC 1, nous sommes amenés à détricoter notre paysage et à en perdre l'essence. Par contre, pour celui qui voyage dans le paysage que nous proposons, je pense vraiment que cet effort d'intégration a fait émerger ici et là des démarches pédagogiques innovantes porteuses de sens. Intégration et mobilité ne font en fait pas bon ménage...

**Le système des réussites semble complexe: réussite à 60 crédits, 45, 30 même... Pouvez-vous nous éclairer quelque peu ?**

Voici ce que j'ai expliqué aux étudiants :



Ce n'est pas si compliqué...

► Tu as validé 60 crédits (ECTS) : c'est idéal ! Tu passes au BLOC 2 et ton programme contient les 60 crédits de ce bloc.

► Tu as validé entre 45 et 60 crédits : pas mal... Tu es en BLOC 2 mais tu dois valider les UE non validées au BLOC 1 et l'ennui, c'est que des prérequis peuvent t'empêcher de prendre certaines UE du BLOC 2.

► Tu as validé entre 30 et 45 crédits : tu te réinscris en BLOC 1, mais tu as déjà accès à certaines UE du BLOC 2.

► Tu as validé moins de 30 crédits : là, tu te limites à retravailler les UE du BLOC 1 que tu n'as pas réussies.

**Dans ce nouveau système, le travail en groupe classe stable a tendance à disparaître : dommage, non ?**

Nous avons plutôt bien pensé nos paysages pour que cela n'arrive pas. Jusqu'ici, les étudiants appartiennent toujours clairement à un groupe classe ; nous continuons à favoriser fortement des apprentissages collectifs. Il est vrai que les étudiants les plus faibles devront choisir entre quitter

leur classe principale par moments et retravailler en autonomie les UE qu'ils doivent représenter, mais je suis convaincue qu'ils opteront pour la deuxième solution, celle qui leur permet de vivre leur année un maximum dans le même groupe. Ce sera drôlement exigeant tout de même !

### **Votre conclusion ?**

Des contraintes administratives comme par exemple l'obligation de proposer à tous ceux qui sont inscrits dans le BLOC 2 un programme de 60 crédits, quels que soient les prérequis définis entre les UE, mettent à mal le bon sens pédagogique qui a guidé la construction de notre paysage, mais elles ne touchent heureusement qu'une minorité d'étudiants. Malheureusement, il s'agit justement des étudiants qui ont le plus besoin de suivre un parcours structuré dans une logique progressive qui les soutient.

A côté de cela, je ressens un dynamisme pédagogique accru dans la plupart des équipes en lien avec cette exigence d'intégration qui force les enseignants qui ne la contournent pas à échanger davantage sur leurs pratiques, à chercher ensemble à donner toujours plus de sens aux apprentissages et à aborder la formation de façon plus globale.

---

## **Les réfugiés : comment intégrer l'actualité au cours de français ?**



*Oh, prenez garde à ceux qui n'ont rien,  
Qu'on a laissés au bord du chemin.  
Rêveurs rêvant le monde meilleur,  
Ils voient la colère monter dans leurs coeurs.*

Alain SOUCHON et Laurent VOULZY

L'Ecole pourrait vivre en vase clos. Le programme des cours pourrait être bouclé une fois pour toutes, en début d'année : objectifs à poursuivre, compétences à développer, délais à respecter, évaluations à mener : tout bien pensé, tout bien cadré. Ne pas se laisser détourner du but, ne pas se laisser distraire. Le secret du bonheur : ne rien voir, ne rien entendre, ne rien dire...



Mais éduquer, c'est autre chose, bien sûr. Et notamment, dans une perspective d'éducation à la citoyenneté, c'est aider les enfants à comprendre l'actualité qui, à travers les images, les sons et les commentaires, leur arrive inévitablement, comme cette photo d'un enfant réfugié mort sur une plage.

Ci-dessous donc une proposition didactique pour aborder avec les élèves la question des réfugiés<sup>2</sup>.

---

2 Au départ d'une idée de Sébastien Ministru, dans l'émission de *La Première* « Entrez sans frapper » [http://www.rtbf.be/lapremiere/article\\_oiseau-malin-une-chanson-visionnaire-qui-annonce-la-crise-des-demandeurs-d-asile?id=9081476&category=ENTREZ%20SANS%20FRAPPER&programId=8521&sourceTitle=Entrez+sans+frapper&programType=émission](http://www.rtbf.be/lapremiere/article_oiseau-malin-une-chanson-visionnaire-qui-annonce-la-crise-des-demandeurs-d-asile?id=9081476&category=ENTREZ%20SANS%20FRAPPER&programId=8521&sourceTitle=Entrez+sans+frapper&programType=émission)